

TARIFS DES SALLES - modifications du 1er janvier 2023 et du 1er mars 2023

A LA SIGNATURE DU CONTRAT

Acompte de 50 % du montant encaissé lors de la signature du contrat et non restitué en cas d'annulation
 Solde 50 % du montant encaissé après l'événement
 Caution : 100 % du montant de la location
 Attestation d'assurance "Responsabilité civile"

Repas de classe : application du tarif "associations"

Kermesse ou fête des écoles : automatiquement gratuit (que ce soit école publique ou privée) MAIS n'est pas considéré comme 1ère manifestation gratuite (ex si l'APEL fait une soirée à but lucratif type TakTik, elle sera gratuite)

Théâtre : 1ère journée gratuite - 2ème journée tarif T 3 - journées suivantes au tarif T 1 x coefficient 0,3

CONDITIONS

Pour location 1 journée HORS Beaupréau-en-Mauges : tarif de base = T 1

Pour location 1 journée Beaupréau-en-Mauges : tarif T 2 = tarif de base T 1 x coefficient 0,80

Pour locations associations Beaupréau-en-Mauges : tarif T 3 = tarif de base T 1 x coefficient 0,45

Pour journée consécutive : tarif T 4 = tarif de base T 1 x coefficient 0,30

Exemple pour location 2 jours consécutifs : tarifs T 1 ou T 2 ou T 3 + T 4

ANDREZÉ	Particuliers - Associations - Entreprises de Beaupréau-en-Mauges							Particuliers - Associations - Entreprises HORS Beaupréau-en-Mauges		
	T 2				T 3			T 1		
	Particuliers et entreprises 1 jour	Particuliers et entreprises 2 jours consécutifs	Particuliers et entreprises Vin d'honneur	Sépulture	Associations 1 jour	Associations 2 jours consécutifs	Associations Vin d'honneur	1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur
	$T 2 (= T 1 \times 0,8)$	$T 2 + (T 1 \times 0,3)$	$T 2 \times 0,5$		$T 3 (= T 1 \times 0,45)$	$T 3 + (T 1 \times 0,3)$	$T 3 \times 0,5$	T 1	$T 1 + (T 1 \times 0,3)$	$T 1 \times 0,5$
Salle du Prieuré										
Totalité	350	481	175		197	328	99	438	569	219
Beuvron + Arondeau + cuisine	263	362	132		148	247	74	329	428	165
Cercle	124	171	62	50	70	117	35	155	202	78
Salle omnisports	376	517	188		212	353	106	470	611	235